

MARCHES PUBLICS

EXE10

AVENANT N° 1

**A - Identification du pouvoir adjudicateur**

SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LA LOIRE  
8, RUE DU CHANOINE PLOTON  
CS 50 541  
42 007 SAINT-ETIENNE CEDEX 01

**B - Identification du titulaire du marché public**

E2S  
50, cours de la République,  
69100 VILLEURBANNE

SIRET : 40846821300207  
Mail : [commerce@e2s.fr](mailto:commerce@e2s.fr), [nicolas.maroulle@e2s.fr](mailto:nicolas.maroulle@e2s.fr)  
N° de téléphone : 04.77.91.30.80

**C - Objet du marché public**

■ Objet du marché public :

**Affaire n°19S0008 - MAINTENANCE DES INSTALLATIONS DE GENIE CLIMATIQUE DES C.I.S. ET DU C.D.I.S. DE LA LOIRE**

■ Date de la notification du marché public : **20 mars 2020**

■ Durée d'exécution du marché public : **La durée du marché est fixée à 1 An(s) à compter de la notification du marché. Sauf dénonciation par le pouvoir adjudicateur dans les 3 mois précédant l'échéance annuelle, le marché est reconductible de manière tacite 3 fois, pour une période de 1 An(s), soit une durée maximale de 4 An(s).**

■ Montant initial du marché public :

**Montant forfaitaire annuel : 50 356 € HT (60 427,20 € TTC)**

**D - Objet de l'avenant.**

■ Modifications introduites par le présent avenant :

**Modification de la durée du marché :**

Il est proposé de prolonger le marché de maintenance des installations de génie climatique des CIS et du CDIS de la Loire, tout en maintenant les conditions techniques et tarifaires initiales, pour une durée supplémentaire de 3 mois soit jusqu'au 20 juin 2024.

Les clauses relatives à la durée du marché inscrites dans l'acte d'engagement ainsi que dans le CCAP sont modifiées en conséquence.

Toutes les clauses initiales demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux dispositions du présent avenant lesquelles prévalent en cas de contradiction.

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :

NON                       **OUI**

La prolongation du présent marché pour une durée supplémentaire de trois mois modifie proportionnellement son montant global et forfaitaire prévisionnel.

**Soit pour une prolongation de trois mois : +12 589 euros HT (15 106,80 euros TTC)**

Après l'avenant n°1, le montant estimatif global du marché est porté à 214 013 euros HT soit 256 815,60 euros TTC, ce qui représente une augmentation générale de 6,25 %.

### E - Signature du titulaire du marché public

| Nom, prénom et qualité du signataire (*) | Lieu et date de signature | Signature |
|--|---------------------------|-----------|
|  |                           |           |
|  |                           |           |
|  |                           |           |
|  |                           |           |
|  |                           |           |

(\*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

### F - Signature du pouvoir adjudicateur

**Pour l'Etat et ses établissements :**

*(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)*

A : ..... , le .....

Signature  
*(représentant du pouvoir adjudicateur)*

■ **En cas de remise contre récépissé :**

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A ....., le .....

Signature du titulaire,

■ **En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :**

*(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public)*

■ **En cas de notification par voie électronique :**

*(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public)*